

FORMATION AMBULANCIER

Ambulancier, un maillon fort de la chaîne de soins

L'ambulancier est un professionnel de santé et du transport sanitaire. Au sein de la chaîne de santé il assure la prise en soin et/ou le transport de patients à tout âge de la vie sur prescription médicale ou dans le cadre de faide médicale urgente, au moyen de véhicules de transport sanitaire équipés, adaptés à la situation et à l'état de santé du patient. Il est habilité à réaliser des soins relevant de l'urgence dans son domaine d'intervention. L'ambulancier exerce son activité au sein d'entreprises de transport sanitaire, d'établissements de soins et de services spécialisés d'urgence en collaboration avec des équipes pluri-professionnelles.



Credit photos : iStock

MÉTHODES ET MOYENS PÉDAGOGIQUES

- Formation en alternance (temps formation théorique au Campus et temps de formation en milieu professionnel)
- Méthodes pédagogiques diversifiées : cours magistraux, travaux dirigés et pratiques gestuels, simulateur de conduite
 -

Durée formation : 80h heures (23 semaines)

Durée stages : 245 heures (7 semaines)

Durée enseignements : 556H (16 semaines)

CERTIFICATION
Diplôme d'État d'Ambulancier.e
(niveau III)
Possibilité de passerelle : Non

NOS ATOUTS

- Formation courte, diplômante et professionnalisaante
- Employabilité immédiate
- Formation ouverte à l'apprentissage
- Apprentissage par simulation
- Collaboration avec les ressources du CHU (expertise pédagogique, terrains de stage...)
- Organisation de temps d'approfondissement et de révisions
- Accompagnement de chaque étudiant dans son projet de formation



EFFECTIFS : 30 places / session

COMPÉTENCES ACQUISES EN FIN DE FORMATION

- Prendre soin du patient à tout âge de la vie dans le cadre des missions de l'ambulancier.
- Réaliser un recueil de données cliniques et mettre en œuvre des soins adaptés à l'état du patient notamment ceux relevant de l'urgence.
- Transporter les patients dans le respect des règles de circulation et de sécurité routière.
- Entretenir les matériels du véhicule et l'installer de façon adaptée au transport sanitaire terrestre en tenant compte des situations d'intervention.
- Travailler en équipe et traiter les informations liées aux activités de transport, à la qualité/gestion des risques.



MODALITÉS D'ÉVALUATION DE LA FORMATION



Les modalités d'évaluation sont réglementaires (arrêté du 11/04/22 modifié par arrêté du 4/07/24). Le contenu de chaque bloc de compétences est défini par le référentiel de formation : mises en situations simulées, évaluation des compétences en stage et évaluation des compétences en milieu professionnel en situation réelle et simulée. L'élève doit obtenir une note au moins égale à dix sur vingt pour valider un module et tous les blocs doivent également être validés.

DÉLAIS ET MODALITÉS D'ACCÈS

- Deux sessions de formation sont organisées chaque année.
Pour plus d'informations (dates des sessions, inscriptions), flashez le QR Code ci-dessous.
- Les épreuves de sélection comprennent une épreuve d'admissibilité et une épreuve orale d'admission ainsi que la réalisation d'un stage d'observation professionnel dans une entreprise de transport sanitaire habilité par l'Institut de Formation des Ambulanciers.



ACCESIBILITÉ L'institut étudiera l'adaptation de la prestation pour les personnes en situation de handicap. Nous contacter pour informations.



TARIFS

Frais de scolarité : 6 250€

85€ de frais d'inscription au concours

Le diplôme d'Ambulancier est enregistré au Répertoire National des Certifications Professionnelles sous le N°RNCP36542. Certificateur : Ministère de la Santé.

Différentes prises en charge financières sont possibles selon votre situation. Nous vous invitons à vous renseigner auprès des organismes suivant : organismes de fonds de formation (OPCO, TRANSITION PRO, CPF...), France Travail, votre employeur.



Campus Paramédical
12 Bd Maréchal de Lattre de Tassigny
BP 77908 21079 DIJON Cedex
SIRET : 262 100 076 00310
03.80.29.37.70

Directrice : Yamina KROUK

Responsable formation : Valérie GRANDJEAN
valerie.grandjean@chu-dijon.fr

Secrétariat : Stéphanie SAUREL - IFA@chu-dijon.fr